

## Reprise de la séance

### SUBSIDES

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS—ASSOCIATION D'EX-MILITAIRES PROPRIÉTAIRES DE TAXIS, À MONTRÉAL

L'hon. PAUL MARTIN (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social) propose que la Chambre se forme en comité des subsides.

—La Chambre se rappellera, monsieur l'Orateur, que vendredi dernier il a été entendu qu'à la motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides nous mettrions en délibération les crédits de deux nouveaux ministères. J'appelle donc d'abord le crédit n° 366, du budget des dépenses du secrétaire d'Etat.

M. G. S. WHITE (Hastings-Peterborough): Avant que vous quittiez le fauteuil, monsieur l'Orateur...

L'hon. M. MARTIN: Si l'honorable député a quelque question à étudier, je lui conseillerais, vu les conditions qui prévalent ce soir, d'en réserver l'examen. Il était entendu que nous aborderions l'examen des crédits du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Comme plusieurs ministres sont retenus ailleurs, nous ne passerons pas à l'examen de la question à laquelle songe l'honorable député, s'il n'y voit pas d'objection. Dans les circonstances, il se rangera sans doute à mon avis.

M. WHITE (Hastings-Peterborough): La question que je désire étudier est celle dont j'ai tenté vainement d'amorcer l'examen jeudi dernier. Vendredi soir, dans son exposé du programme de la Chambre pour lundi, le leader de la Chambre a dit:

Très bien, je ferai un compromis; nous en mettrons deux en délibération. Si nous abordons les crédits, et naturellement nous les aborderons au début de l'après-midi, ce seront ceux du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et du ministère de l'Agriculture.

Hier après-midi, nous n'avons pas abordé les crédits, et nous ne les avons pas encore abordés à onze heures. Alors, le ministre des Affaires des anciens combattants en énumérant les travaux de la Chambre pour aujourd'hui, a dit qu'il espérait mettre en délibération les crédits des deux ministères qu'il avait mentionnés pour la veille, ainsi que de deux autres. En ce cas, il ne resterait qu'un ou deux ministères.

[L'hon. M. McCann.]

L'hon. M. MARTIN: Non, il en restera cinq. Les crédits de quinze ministères auront été mis en délibération; il en restera donc cinq.

M. WHITE (Hastings-Peterborough): Même alors les honorables députés n'auront plus que de bien rares occasions de soulever des questions importantes; or, celle que je désire soulever, après avoir vainement tenté la chose de façon régulière jeudi dernier, est importante, à mon avis. J'avais l'intention de profiter de la première occasion pour soulever cette question dès qu'on proposerait que la Chambre se forme en comité des subsides. Je m'attendais pouvoir le faire hier, mais il n'en a pas été ainsi; voilà donc ma première chance. Il est regrettable que le ministre des Affaires des anciens combattants soit absent; néanmoins, le point que je désire discuter est important et devrait être porté à l'attention de la Chambre le plus tôt possible. Donc, avec tout le respect dû aux paroles du ministre, je désire poursuivre mes observations.

L'hon. M. MARTIN: L'honorable député me permettra sans doute de l'interrompre encore une fois. Je comprends que, de l'avis de mon honorable ami, la question qu'il désire soulever soit importante, mais je lui ferai remarquer, ainsi qu'à ses collègues, que, ce soir, il y a dîner à Rideau Hall en l'honneur du Président des Etats-Unis. Il n'est que convenable que des membres du Gouvernement y assistent et, parmi les invités, se trouve le plus ancien conseiller privé après le premier ministre (M. Mackenzie King), je veux dire le ministre des Affaires des anciens combattants. Vu la courtoisie habituelle de l'honorable député, je lui fais respectueusement remarquer qu'il pourrait soulever cette question la prochaine fois que la Chambre se formera en comité des subsides en vue de mettre les crédits d'un autre ministère en délibération. Dans les circonstances et étant donné que les ministres sont, pour de bonnes raisons, absents de la Chambre, il pourrait différer jusqu'alors l'étude de cette question. Treize ministères ont jusqu'ici été mis en délibération; nous nous proposons d'en appeler deux autres ce soir; il en restera donc cinq, de sorte que l'honorable député aura toutes les occasions voulues pour aborder sa question. Je lui demande de bien vouloir accéder à ma demande.

M. MacNICOL: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur; l'honorable député a le droit de poursuivre ses observations s'il le désire.